

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION
GENERALE**

2^{ème} Bureau - Associations

Références : AFD

☎ 01.40.97.23.47.

Ou 01.40.97.23.46.

Monsieur RAY Xavier
62 rue Emile Augier
92500 RUEIL MALMAISON

N° d'enregistrement de l'Association :

28026355

(ce numéro devra être rappelé dans toutes les communications
adressées à l'administration)

RECEPISSE DE DECLARATION D'ASSOCIATION

(Loi du 1^{er} juillet 1901, article 5)

A la date du **7 Novembre 2002**

Monsieur RAY Xavier

demeurant

62 rue Emile Augier

92500 RUEIL MALMAISON,

en sa qualité de Président, a déclaré une association portant la dénomination de
"ENFANCES INDIENNES"

Association Franco-Indienne pour l'Aide aux Enfants Défavorisés
et dont le siège social est fixé

62 rue Emile Augier

C/° Mr RAY Xavier

92500 RUEIL MALMAISON.

Il a été déposé à l'appui de cette déclaration deux exemplaires des statuts de
l'association.

Le présent récépissé a pour unique objet, de constater le dépôt de la déclaration et des pièces
annexées, sans préjuger en quoi que ce soit de la légalité de l'association.

Nanterre, le **08 NOV. 2002**

Le Préfet,

Pour le Préfet,

et par délégation

Le Secrétaire Général

Pierre-André PEYVEL

Les associations sont tenues de faire connaître dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou
dans leur direction ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts (loi du 1^{er} juillet 1901, article 5). Les
changements et modifications ainsi que les dates des récépissés de leur déclaration, sont mentionnés sur un registre tenu au
siège de toute association déclarée et qui doit être coté de la première à la dernière page et paraphé par le président de
l'association (décret n° 81-104 du 24 avril 1981, article 6).